

Communiqué de presse
Paris, 24 juin 2021

ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - CMA OCTOBRE (2021) LES ARTISANS VEULENT CONCILIER AIDES AUX ENTREPRISES ET RELANCE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

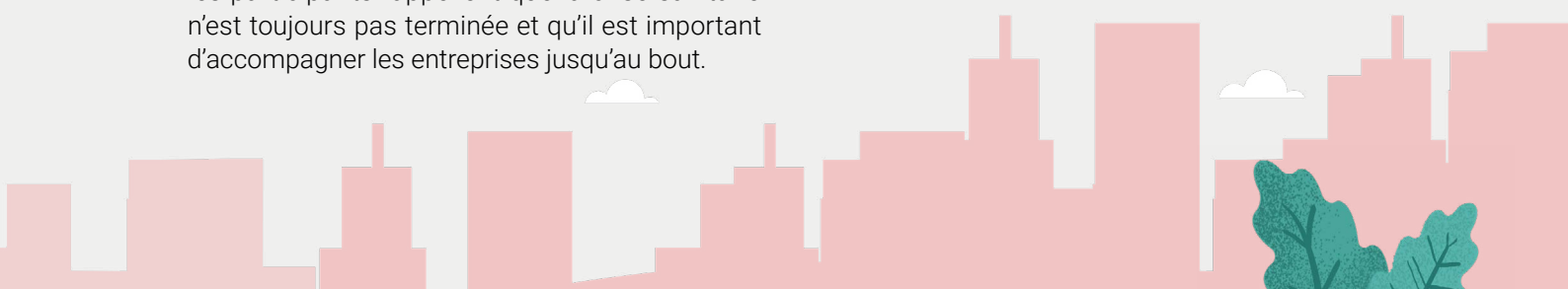
Dans la perspective des élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat, l'U2P et ses organisations membres ont organisé, sur la plateforme participative « LA VOIX DES ARTISANS », un débat sur le thème : « Faut-il rediriger une partie des aides aux entreprises au profit de la relance de la consommation des ménages ? ».

Une première phase a permis aux artisans de voter et de faire entendre leur voix. Dans un second temps, Jean-Christophe REPON, Vice-Président de l'U2P et Président de la CAPEB, a commenté les résultats de cette consultation. Tous ces éléments sont consultables sur le site lavoixdesartisans.fr.

ADAPTER LES AIDES EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ ET DES SITUATIONS DES ENTREPRISES

Ce troisième débat a permis aux artisans français de s'exprimer sur les aides données aux entreprises durant la crise sanitaire ainsi que sur la possibilité de réorienter ces mêmes aides en vue de relancer la consommation des ménages. De ce débat ressort qu'une majorité des artisans (59,5%) est contre cette suggestion. Ce choix s'exprime par des doutes sur la capacité des entreprises à tenir en période de reprise très progressive des activités. En effet, presque tous les participants rappellent que la crise sanitaire n'est toujours pas terminée et qu'il est important d'accompagner les entreprises jusqu'au bout.

De plus, lors de cette crise, le pouvoir d'achat moyen et l'épargne des ménages Français ont augmenté. De ce fait, des artisans sont confiants par rapport à la consommation des ménages et pensent qu'il ne serait pas nécessaire de poursuivre le versement d'aides à toutes les entreprises mais plutôt de se focaliser sur les secteurs les plus en difficulté. Il semble y avoir un consensus sur le fait que les aides ne peuvent plus être versées sans discernement.



CONCILIER LES AIDES AUX ENTREPRISES ET LA RELANCE DE LA CONSOMMATION

A la suite de cette première partie consacrée à l'échange et à l'analyse des réponses des artisans, Jean-Christophe REPON, Vice-Président de l'U2P et Président de la CAPEB, a pris la parole pour s'exprimer sur cette question. Selon lui, il est clair que dans cette question il ne faut pas opposer les deux propositions mais en faire une solution. Celle-ci serait de répondre au débat en conciliant les aides aux entreprises et la relance de la consommation des ménages. Jean-Christophe REPON précise « qu'il faut adapter les aides entreprise par entreprise, territoire par territoire. »

De plus, le Vice-Président de l'U2P mentionne le fait que les ménages, avec cette crise, ont eu une prise de conscience sur leurs achats grâce à une consommation plus responsable et plus locale.

En conclusion, Jean-Christophe REPON se positionne en indiquant : « *La consommation auprès des entreprises de proximité reprendra et l'économie de ces dernières se relancera* ».



Ce débat est désormais en ligne sur [la chaîne Youtube de l'U2P](#) ainsi que sur le site [lavoixdesartisans.fr](#).

« LA VOIX DES ARTISANS », UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DE L'U2P EN VUE DES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Dès janvier 2021, l'U2P et l'ensemble de ses organisations membres se sont engagées dans la préparation des listes en vue des élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat prévues en octobre 2021. Au service exclusif des entreprises artisanales, ces listes intitulées « LA VOIX DES ARTISANS » ont pour objectif de faire valoir toutes les attentes des artisans de France.

Ainsi, pour être au plus près des demandes des artisans, l'U2P a lancé une plateforme participative. Accessible à partir du site [lavoixdesartisans.fr](#), celle-ci permet de collecter leurs avis et propositions afin d'enrichir le programme des listes et de faire entendre « LA VOIX DES ARTISANS » lors de tous les grands rendez-vous électoraux à venir.

UN QUATRIÈME DÉBAT DÉJÀ ENGAGÉ : « FAUT-IL QUE LES ARTISANS ET COMMERÇANTS SOIENT MIEUX PRIS EN COMPTE DANS LES POLITIQUES MENÉES PAR LES RÉGIONS ET LES DÉPARTEMENTS ? »

Pour être toujours plus à l'écoute des artisans, « LA VOIX DES ARTISANS » a d'ores et déjà prévu un nouvel échange sur un thème engageant : la prise en compte des artisans au niveau départemental et régional. En effet, dans le contexte des élections régionales, l'U2P-La Voix des Artisans a souhaité

interroger les artisans sur leurs attentes vis-à-vis des élus locaux. Fiscalité locale, formation, aménagement du territoire... les sujets sont nombreux.

A vous d'en décider et de voter dès à présent sur [lavoixdesartisans.fr](#)

CONTACTS PRESSE

U2P

Jean-Côme Delerue

Tél. : 01 47 63 31 31 - 06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

Tél. : 01 47 63 31 31 - 06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

LA VOIX DES ARTISANS

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE

presse@lavoixdesartisans.fr

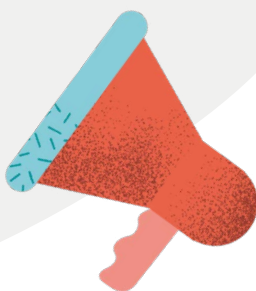
12, rue des Céréales – Bâtiment 127

93 210 La Plaine Saint-Denis

Jérôme Saczewski – Tél. : 01 80 89 87 12

Mathias Koubi – Tél. : 01 80 89 87 17

Basile Rabouille – Tél. : 01 80 89 87 21



U2P union **des entreprises**
de proximité



cnams
FABRICATION & SERVICES

